

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE Par an, payable d'avance, \$ 3.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES Six lignes, première insertion, \$ 0.50 Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.80

UNE ÉPAVE DE 1763

Notes sur Plaisance.—Les gouverneurs Gargot, de la Poype, Parat, de Brouillon, Subercaseau, Costebelle, Le fort Saint-Louis.—Épaves malheureuses de la Houtan et de la Potherie.—Miserable situation des établissements anglais.—Traité d'Utrecht.—Saint-Pierre, poste de contrebande

Poissons. Soixante vaisseaux à la fois y pouvaient déposer leur chargement. Le long d'un petit ruisseau qui sort d'une baie intérieure les habitants avaient construit leurs échafauds (1). La ville se composait d'une rue unique bordée de maisons faîtes de sapins et couvertes de mousse.

La même année, M. de Brouillon, à la suite de la Potherie, a suivi les données de la Potherie. Parlant des établissements anglais de Terre-neuve, il écrit: « Il se formait là, une puissance, qui les pouvait rendre maîtres absolus du commerce le plus riche, le plus étendu de l'Amérique, et qui demandait le moins de dépenses, c'est celui des morues. »

Si un homme en tue un autre ou vole pour la valeur de quarante schellings, le coupable sera conduit en Angleterre pour y subir son procès. Si le fait dont on l'accuse est prouvé par deux témoins, il subira la peine de mort.

Les commandants ont ordre de ne faire aucune concession territoriale et de réduire autant que possible le nombre des habitants. Le major Elford recommandait fortement aux ministres d'interdire l'entrée de femmes dans l'île et de renvoyer celles qui y sont déjà.

SOIRÉES LITTÉRAIRES Publication hebdomadaire illustrée. NOMBREUSES PRIMES COMPENSANT LARGEMENT SON PRIX ÉCARTÉ

SIGNAUX D'INCENDIE ! A MESSIEURS LES LIBRAIRES L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C^{ie} QUÉBEC. A des clichés pour les livres énumérés ci-après: Livres d'Écoles. LE LIVRE DES ENFANTS, Nouvel Al phabet Français. Nouvelle édition, revue et augmentée.

LE SECRET DE LA ROCHE NOIRE Par Paul SAUNIÈRE III LE MESSAGER —Eh bien ! monseigneur, voilà qui est fait. Je vous en sais infiniment de gré.

—C'est la ne sera rien, prononça-t-il lentement. Quelques loutions, et il n'y paraîtra plus. —Où, mais qu'il n'y revienne pas, gronda Madeleine.

—C'est celui de la Potherie, qui fut qu'un visiteur de passage, déclare que Plaisance était une misérable bicoque, composée d'une rue unique, mal protégée par un fort bâti au pied d'une montagne d'où l'on pouvait balayer la place avec soixante hommes d'équipage.

—C'est celui de la Potherie, qui fut qu'un visiteur de passage, déclare que Plaisance était une misérable bicoque, composée d'une rue unique, mal protégée par un fort bâti au pied d'une montagne d'où l'on pouvait balayer la place avec soixante hommes d'équipage.

—C'est celui de la Potherie, qui fut qu'un visiteur de passage, déclare que Plaisance était une misérable bicoque, composée d'une rue unique, mal protégée par un fort bâti au pied d'une montagne d'où l'on pouvait balayer la place avec soixante hommes d'équipage.

—C'est celui de la Potherie, qui fut qu'un visiteur de passage, déclare que Plaisance était une misérable bicoque, composée d'une rue unique, mal protégée par un fort bâti au pied d'une montagne d'où l'on pouvait balayer la place avec soixante hommes d'équipage.

—C'est celui de la Potherie, qui fut qu'un visiteur de passage, déclare que Plaisance était une misérable bicoque, composée d'une rue unique, mal protégée par un fort bâti au pied d'une montagne d'où l'on pouvait balayer la place avec soixante hommes d'équipage.

EDITION D'HIER

LA CHARTE DE LA VILLE.

Nous sommes en pleine lutte municipale, et dans plusieurs quartiers, le combat est ardent.

Les amis des candidats s'occupent activement à organiser des comités à réchauffer le zèle des partisans.

A cela, nous ne voyons pas d'objection. Ce qui nous paraît moins acceptable, c'est le mode de votation adoptée pour notre ville.

Nous ne voyons pas pourquoi on laisse la votation durer aussi longtemps. Il y a longtemps que les provinces, et la plupart des grandes villes, ont décidé qu'il était préférable de faire les élections en une seule journée.

Le nouveau conseil s'efforcera, sans doute, de perfectionner notre charte autant que possible.

On dit que l'on se propose de faire amender la loi de manière à rendre le maire électif par les contribuables.

Que l'on amende ou non notre charte, il serait bon en tous cas d'en faire une édition nouvelle, complète, et en renfermant tous les amendements qui ont été faits depuis qu'elle a été adoptée en 1865.

Tous ceux qui veulent se renseigner sur les questions civiques savent qu'il est difficile d'étudier la loi qui régit notre ville. Il faut commencer par repasser tous les statuts qui ont été sanctionnés depuis 1865 pour savoir quelles modifications ont été apportées, quelles clauses ont été abrogées, amendées ou ajoutées.

On a encore plus de difficulté à se retrouver dans les règlements municipaux, qui sont imprimés sur des feuilles volantes et dont il est presque impossible de prendre connaissance.

Notre loi municipale est déjà si compliquée, qu'il est bon de lui donner au moins une forme qui puisse la rendre accessible à ceux qui veulent la consulter.

LA LOI DE 1879.

Lors de la discussion sur l'offre de réciprocité partielle que contient la section 6 de l'acte concernant les droits de douane et d'accise, on a soulevé la question de savoir si cette clause constituait une obligation pour le gouvernement d'admettre en franchise les articles qui sont mentionnés aussitôt qu'il serait convenu que le gouvernement américain avait passé une loi pour admettre tous ces articles ou quelques uns d'eux, sans leur faire payer de droit.

L'article en question se lit comme suit : « Tous les articles suivants, savoir : les animaux de toute espèce, les fruits verts, le foin, la paille, le son, les grains de toutes sortes, les légumes, y compris les pommes de terre et autres racines, les plantes, arbres, et arbustes, la houille et le coke, le sel, le houillon, etc., etc., pourront être importés en Canada francs de droits, ou à un taux de droit moindre que celui prescrit par le présent acte, sur proclamation du gouverneur en conseil, qui pourra être promulguée lorsqu'il apparaîtra à sa satisfaction que les articles identiques du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis, ou sur paiement d'un droit n'excédant pas celui dont ils seront frappés en vertu de toute proclamation lorsqu'ils seront importés en Canada. »

Il est évident que cette clause ne constitue pas une obligation pour notre gouvernement d'admettre en franchise les articles que les Etats-Unis pourraient déclarer libres.

La loi dit que le gouverneur en conseil pourra admettre en franchise les effets que les Etats-Unis admettront de même sur leur territoire. En conséquence, elle lui laisse le pouvoir discrétionnaire de décider s'il est à propos d'enlever les droits sur ses mêmes articles.

On conçoit que le législateur ait voulu se réserver le droit d'appliquer cette loi et qu'il n'a pas voulu s'engager à enlever les droits sur les seuls articles que les Américains pourraient avoir intérêt à admettre en franchise.

COURRIER PARLEMENTAIRE.

Ottawa, 12 avril. On a discuté, aujourd'hui, divers projets de lois, entre autres, celui de M. Dawson, concernant l'inspection des navires, celui de M. Denison,

pour protéger les propriétaires de bouteilles et autres récipients, et celui de M. McCarthy pour la protection des employés de chemin de fer.

Un grand nombre de députés ont pris la parole sur ces divers projets.

Comme le gouvernement a des projets sur ces divers sujets, on a remis à plus tard la discussion finale sur les bills que je viens de nommer, afin que ces divers projets se discutent ensemble.

LA DELEGATION.

Les députés qui se sont rendus à Ottawa, au sujet du pont sur le Saint-Laurent, ont en hier, une entrevue avec les ministres suivants : Sir John, Sir Hector, Sir Charles Tupper, les honorables MM. Chapleau, Thompson, Foster, Costigan, Bowell, McLellan, Carling et Pope.

C'est Sir Adolphe Caron qui a introduit la députation qui était composée comme suit :

Le colonel Rhodes, président ; le colonel Forsyth, J. J. F. G. H. M. P. Price, C. Duquet, E. Chénier, directeurs ; et L. F. Burroughs, secrétaire de la compagnie du pont de Québec.

Les messieurs suivants représentaient le bureau de commerce de Québec : T. Ledroit, président ; Joseph Archer, senior ; A. Auger, L. Biéteau, Charles Pentland, C. R., Robert Campbell, M. Dion, Nazaire Turcotte, Arthur Turcotte, Felix Carbray, H. Chasse, Philippe Landry, honorable J. B. Blanchet, C. R., M. P., H. Chénier, F. X. Borlinguet, F. Kirouac, maire de Saint-Sauveur ; James Timmonney, maire de Sillery et Cap Rouge.

Les messieurs suivants représentaient la ville de Québec : P. Vallières, honorable G. Bresse, Thom. C. Casgrain, C. R., M. P. ; honorable M. Flynn, C. R. M. P. ; Dr Brophy, député de la paroisse de Sainte-Foye, William Sawyer, député de la paroisse de Sillery et Cap Rouge, Dr Fiset, député de la paroisse de Saint-Sauveur.

La corporation des pilotes était représentée par son président.

Tous les sénateurs et les députés de notre district à l'exception de l'honorable M. McCreavy ont assisté à cette entrevue.

Le colonel Rhodes lut d'abord la requête suivante :

« Quo, dans une entrevue qu'ils ont eue à Ottawa, le 17 juin dernier, ils ont eu l'honneur de se mettre à votre gouvernement une requête vous demandant d'accorder de l'aide, pour la construction du dernier chaînon de notre voie nationale ; un pont de chemin de fer à Québec ;

« Que les raisons et les motifs sur lesquels vos pétitionnaires basent leurs prétentions pour demander de l'aide sont amplement énumérés dans la dite requête dont une copie a été annexée à ce requête pour référence.

« Qu'avant et dans le cours de la dite entrevue il fut admis par des membres de votre gouvernement que la construction d'un pont de fer à Québec était une entreprise d'une grande nécessité et était impérieusement requise pour compléter notre voie nationale et que cette voie fut promise au pays, sans interruption, du Pacifique à l'Atlantique.

« Qu'à la dernière entrevue il fut aussi déclaré que vos pétitionnaires n'ayant pas encore obtenu alors un acte d'incorporation, votre gouvernement ne pouvait pas alors s'adresser au parlement pour leur obtenir de l'aide pour leur très louable entreprise ; mais que si la compagnie du pont venait à être régulièrement organisée et son capital-actions souscrit, le gouvernement verrait, à partir de la dite entrevue au premier janvier prochain, à accorder de l'aide à cette grande entreprise ;

« Qu'aujourd'hui toutes ces conditions ont été remplies. Vos pétitionnaires ont obtenu du parlement un acte d'incorporation. Le capital-actions a été souscrit et les autres conditions de l'existence légale de la dite compagnie ont été remplies. Vos pétitionnaires sont maintenant en position de faire une demande formelle à votre gouvernement pour en obtenir de l'aide. Ils sont aussi à même et désireux de construire le pont projeté ;

« Votre gouvernement, d'autre part, a, sans aucun doute, comme cela a été déclaré dans la dite entrevue, fait toutes les recherches nécessaires afin d'être en position de traiter d'une manière satisfaisante cette question ;

« Que la demande de vos pétitionnaires rencontre le chaleureux appui de toutes les classes de notre population, comme le prouve la présence ici des maires de Québec, Saint-Sauveur, Sillery, Cap Rouge et Sainte-Foye, des membres du bureau de commerce et d'autres citoyens influents. Tous sont venus à Ottawa pour aider vos pétitionnaires de leur influence ;

« C'est pourquoi vos pétitionnaires prient humblement votre gouvernement d'assurer la construction de cette importante entreprise par les moyens suivants, savoir : en accordant à la dite compagnie un octroi de deux millions et demi de piastres ou en garantissant à la dite compagnie l'intérêt à 4 p. c. sur une émission de débentures au montant de quatre millions de piastres pour vingt-cinq ans.

Le colonel Rhodes ajouta quelques mots à l'appui de sa requête. Il fit l'historique de la question du pont et ajouta que la population de ce district désirait voir les deux rives du Saint-Laurent réunies à Québec par un pont.

L'honorable M. Langelier prit ensuite la parole. Il dit que les chemins de fer que nous avons à Québec : l'Intercolonial, le Grand Tronc, le Pacifique, le lac Saint-Jean, le Montmorency et Charlevoix n'au-

ront jamais le trafic qu'ils pourraient avoir s'il y avait un pont sur le Saint-Laurent. En hiver la navigation est presque impossible.

L'aide que la compagnie du pont pourrait obtenir du gouvernement, lui donnerait le crédit dans le monde financier. La construction du pont ne serait pas longue à faire et elle compléterait le réseau des chemins de fer du pays.

M. T. C. Casgrain parla dans le même sens.

Sir John demanda ensuite certaines explications sur la compagnie. Elle a un capital versé en banque de \$21,000 et un capital souscrit de \$60,000.

M. Beemer a déclaré qu'il se faisait fort d'avoir l'argent nécessaire pour construire le pont s'il y avait une garantie de la part du gouvernement.

Sir John parla ensuite dans les termes suivants :

Je suis heureux d'avoir rencontré cette députation et d'avoir entendu les déclarations du président et des autres personnes qui ont bien voulu nous adresser la parole. Cette question est très importante et elle l'est peut-être autant pour le pays entier que pour la ville de Québec.

La somme requise est considérable, très considérable même. Cette somme, d'après le requêteur qui nous a été lu, serait à la charge de grande consolation que d'espérer qu'elle ne sera plus jamais portée à la tête des affaires du pays. Il a tout fait pour ruiner le pays et on peut rappeler à son adresse les paroles de Carlyle :

« Un ministre qui est assez méchant pour proposer la séparation de l'Irlande et de l'Angleterre mérite d'avoir la tête percée sur le billot fatal. »

Au banquet du club libéral national, M. Gladstone a fait un remarquable discours dans lequel il déclara que les Anglais feraient une agitation comme celle des Irlandais s'ils étaient dans les mêmes conditions malheureuses. Leurs pères se sont servis des libertés dont ils jouissent pour en acquiescer d'autres plus grandes et auxquelles ils avaient droit.

M. Gladstone se déclara très satisfait du changement de l'opinion publique en Angleterre à l'égard de l'Irlande.

LA SITUATION DE L'IRLANDE. Dans un discours, hier soir, M. Balfour a dit que la situation en Irlande était beaucoup meilleure que quand il accepta la charge de secrétaire. Il a dit aussi que l'on pouvait prévoir le temps où l'Irlande serait liée à l'Angleterre par des liens durables que ceux d'un intérêt politique qui ne sont que temporaires, et quand aussi chaque Irlandais sentirait qu'il a une part dans les destinées de la grande race anglo-saxonne. Ces dernières paroles furent vivement applaudies.

LA CRISE EN ALLEMAGNE. La Gazette de Cologne dit que le différend survenu à propos du mariage du prince Alexandre avec la princesse Victoria est à peu près réglé. Elle ajoute qu'après la longue conférence qui a eu lieu à ce sujet entre Bismarck et l'impératrice, cette dernière a dit qu'elle sacrifierait sa fille sur l'autel de la patrie.

D'autres journaux disent que le prince Bismarck a offert sa démission avant la conférence, mais que l'Empereur l'a refusée. Cette affaire a fait un mauvais effet sur la santé de l'Empereur.

LE PRINCE BISMARCK. On parle encore de la retraite du prince Bismarck. Le prince Von Hohenloke, gouverneur de l'Alsace Lorraine, a été consulté pour savoir ce qu'il penserait de sa nomination à la place du prince de Bismarck. Il a fait une réponse évasive.

Une réunion de 1,500 personnes à Breslau a décidé d'envoyer une pétition à l'Empereur pour lui demander de ne pas consentir à la retraite du prince de Bismarck.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE. Le correspondant du Times, de Londres, lui écrit de Saint-Petersbourg que la Russie augmente activement ses armements. Le gouvernement vient d'ordonner l'adjonction à l'armée de quatre bataillons de cosaques.

EMIN BEY EN AFRIQUE. La Riforma de Rome publie une lettre de Camperio annonçant que Emin Bey est en sûreté ainsi que Casati. Le capitaine Camperio a reçu deux lettres de Casati datées respectivement du 1er et du 24 septembre, annonçant qu'il avait été fait prisonnier par le roi Trarique qui finalement l'avait chargé d'une mission pour négocier une alliance avec Emin Bey.

Les lettres disent que Stanley n'était pas encore arrivé à Wadei.

Le presbytère de Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrobonne, a été la proie des flammes, lundi après-midi. Presque rien n'a été sauvé. M. le curé Thibault lui-même, en voulant opérer le sauvetage, s'est infligé de blessures très graves qui inspirent des craintes sérieuses à son sujet.

Hier soir, les officiers et les sous-officiers du 85me bataillon se sont réunis et ont décidé de réorganiser les clairons et les tambours.

Le corps sera composé de huit joueurs de chaque instrument sous la direction de deux professeurs qui devront donner deux leçons par semaine.

Cette fanfare sera entendue à la prochaine sortie du bataillon sur les rues.

Les sous-officiers ont résolu d'organiser un mess et de commencer

un cours spécial d'exercices militaires pour les soldats du bataillon.

DERNIER BULLETIN TRANSATLANTIQUE

LES ORLÉANISTES. Le Figaro annonçait, hier, que les Orléanistes se réuniraient à la résidence du comte de Paris, à Twickenham, Angleterre, samedi, pour discuter s'il est opportun d'appuyer ou de condamner l'union de la section du parti conservateur qui favorise la cause du général Boulanger.

On mande de Paris que M. Gragnon, ex-avant préfet de police, et qui avait été destitué à cause de ses relations avec le scandale Wilson, a été nommé directeur de la sûreté publique à la place de M. Vaillant qui a été destitué. M. Vaillant est accusé d'avoir voulu servir les fins des deux derniers gouvernements.

Les boulangistes vantent l'énergie que le premier ministre Floquet a montrée en cette affaire.

M. GLADSTONE. Le professeur Tyndall dit, dans un article publié par l'Union, que M. Gladstone ne peut cacher son manque de sagesse et que c'est une grande consolation que d'espérer qu'elle ne sera plus jamais portée à la tête des affaires du pays. Il a tout fait pour ruiner le pays et on peut rappeler à son adresse les paroles de Carlyle :

« Un ministre qui est assez méchant pour proposer la séparation de l'Irlande et de l'Angleterre mérite d'avoir la tête percée sur le billot fatal. »

Au banquet du club libéral national, M. Gladstone a fait un remarquable discours dans lequel il déclara que les Anglais feraient une agitation comme celle des Irlandais s'ils étaient dans les mêmes conditions malheureuses. Leurs pères se sont servis des libertés dont ils jouissent pour en acquiescer d'autres plus grandes et auxquelles ils avaient droit.

M. Gladstone se déclara très satisfait du changement de l'opinion publique en Angleterre à l'égard de l'Irlande.

LA SITUATION DE L'IRLANDE. Dans un discours, hier soir, M. Balfour a dit que la situation en Irlande était beaucoup meilleure que quand il accepta la charge de secrétaire. Il a dit aussi que l'on pouvait prévoir le temps où l'Irlande serait liée à l'Angleterre par des liens durables que ceux d'un intérêt politique qui ne sont que temporaires, et quand aussi chaque Irlandais sentirait qu'il a une part dans les destinées de la grande race anglo-saxonne. Ces dernières paroles furent vivement applaudies.

LA CRISE EN ALLEMAGNE. La Gazette de Cologne dit que le différend survenu à propos du mariage du prince Alexandre avec la princesse Victoria est à peu près réglé. Elle ajoute qu'après la longue conférence qui a eu lieu à ce sujet entre Bismarck et l'impératrice, cette dernière a dit qu'elle sacrifierait sa fille sur l'autel de la patrie.

D'autres journaux disent que le prince Bismarck a offert sa démission avant la conférence, mais que l'Empereur l'a refusée. Cette affaire a fait un mauvais effet sur la santé de l'Empereur.

LE PRINCE BISMARCK. On parle encore de la retraite du prince Bismarck. Le prince Von Hohenloke, gouverneur de l'Alsace Lorraine, a été consulté pour savoir ce qu'il penserait de sa nomination à la place du prince de Bismarck. Il a fait une réponse évasive.

Une réunion de 1,500 personnes à Breslau a décidé d'envoyer une pétition à l'Empereur pour lui demander de ne pas consentir à la retraite du prince de Bismarck.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE. Le correspondant du Times, de Londres, lui écrit de Saint-Petersbourg que la Russie augmente activement ses armements. Le gouvernement vient d'ordonner l'adjonction à l'armée de quatre bataillons de cosaques.

EMIN BEY EN AFRIQUE. La Riforma de Rome publie une lettre de Camperio annonçant que Emin Bey est en sûreté ainsi que Casati. Le capitaine Camperio a reçu deux lettres de Casati datées respectivement du 1er et du 24 septembre, annonçant qu'il avait été fait prisonnier par le roi Trarique qui finalement l'avait chargé d'une mission pour négocier une alliance avec Emin Bey.

Les lettres disent que Stanley n'était pas encore arrivé à Wadei.

Le presbytère de Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrobonne, a été la proie des flammes, lundi après-midi. Presque rien n'a été sauvé. M. le curé Thibault lui-même, en voulant opérer le sauvetage, s'est infligé de blessures très graves qui inspirent des craintes sérieuses à son sujet.

Hier soir, les officiers et les sous-officiers du 85me bataillon se sont réunis et ont décidé de réorganiser les clairons et les tambours.

Le corps sera composé de huit joueurs de chaque instrument sous la direction de deux professeurs qui devront donner deux leçons par semaine.

Cette fanfare sera entendue à la prochaine sortie du bataillon sur les rues.

Les sous-officiers ont résolu d'organiser un mess et de commencer

un cours spécial d'exercices militaires pour les soldats du bataillon.

Un témoin, Joseph Vézina, dit qu'il a vu le prisonnier mettre une peau de carrieole dans un poche en disant que c'était à lui. Cette peau appartenait à M. Clément.

Oscar Clément a aussi vu le prisonnier prendre la peau et s'en aller avec.

Les témoignages sont accablants pour le prisonnier que le jury déclare coupable.

COUR DU RECORDER. Un homme de 37 ans, nommé Cyrille Delisle, arrivé de Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf, et se disant sans ressources, a été envoyé en prison pour deux mois.

Une vieille femme nommée Damaïs, étant sans domicile, a été aussi envoyée en prison.

NOUVELLES DIVERSES. Le Fanfulla, de Rome, dit que l'archevêque de Paris et l'évêque de la Havane, seront promus au cardinalat au prochain consistoire.

Hier matin, à 7.30 heures, a été chantée une messe de requiem dans la chapelle du Collège de Lévis, pour le repos de l'âme du révérend Léger Perusse, ecclésiastique, décédé récemment à Saint-Jean d'Estchailles.

La messe a été dite par le révérend M. Beaulieu.

On remarquait au chœur quelques ecclésiastiques du Séminaire de Québec, confères du défunt.

Le cercle littéraire de la Baie Saint-Paul a passé une série de résolutions de condoléances, à l'occasion de la mort du révérend P. H. Beaudet, cure de cette paroisse.

Il y a eu, mercredi soir, brillante réception à la résidence de sir H. L. Langevin, sur invitation de Mme L. Chappais et Miles Languevin. Les salons du ministre des Travaux Publics resplendissaient de lumières et les toilettes étaient fort belles. La danse, animée par une musique superbe, s'est prolongée, sans se ralentir, jusqu'au matin.

Co soir, M. Nap. Legendre donnera à la société Casault, dans les salons du Pensionnat de l'Université, une conférence sur « La Légende d'un peuple » de L. Frechette.

Le Dr Harper donne une conférence, ce soir, à la Société Littéraire et Historique, de cette ville. Il a choisi pour sujet : « Le tombeau de Champlain. »

L'honorable sénateur J. Hamilton, qui vient de mourir, a laissé un legs de \$20,000 à l'Hôpital-Général de Montréal.

Nous accusons réception d'un exemplaire de la biographie de l'abbé Edouard Bonneau, chapelain des Sœurs de la Charité de Québec, que l'auteur, M. l'abbé T. G. Rouleau, assistant principal de l'Ecole-Normale, vient de publier en brochure. Cette notice a paru dans les colonnes du Journal de Québec, il y a quelques jours.

Nos remerciements à l'auteur.

Une nouvelle revue américaine, The Novelist, vient de paraître, à New York. Elle paraîtra une fois par semaine. L'abonnement n'est que d'une piastre par année.

CHEVAUX.—Deux beaux chevaux ont été achetés à Kingston pour le lieutenant gouverneur Angers.

TRAVAUX.—La débacle des glaces dans la rivière Montmorency nécessite le travail constant d'une vingtaine d'hommes, afin d'empêcher cette glace d'entrer dans les dalles où passe l'eau qui fait mouvoir les dynamos électriques. On sait que ce sont ces dynamos qui nous donnent la lumière électrique.

LE PONT DE L'ILE.—Le pont de l'île d'Orléans a été condamné par les autorités municipales. On a placé des perches à l'entrée du chemin pour indiquer aux voyageurs que la glace n'est pas solide.

VENTE D'UN CHANTIER.—Le chantier de construction de navire de Dining sera vendu, le 27 du présent mois.

MILITAIRE.—Hier après midi, les sémestristes et les élèves de l'Ecole Normale Laval ont allés faire l'exercice militaire au nouveau manège. La marche des deux compagnies a été fort admirée.

UNION SAINT-JOSEPH DE SAINT-ROCH.—Cette société a payé aux héritiers du dernier de ses membres défunts, la somme de \$480.

DELEGATION.—Aux fêtes qui auront lieu les 23 et 24 mai, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, l'Union Saint-Joseph de Saint-Roch sera représentée par son président, M. le chevalier Martineau, son secrétaire, M. J. B. Drouin, et M. J. Huard.

A LA RETRAITE.—Trois pilotes, MM. J. Godreau, L. Larochelle et Fontaine, ayant atteint la limite d'âge, 95 ans, ont été mis à la retraite.

BILLOTS ET DORMANTS.—Durant l'hiver dernier, MM. Breade, Saint-Jean Chrysothome ont fait 200,000 billets et 80,000 dormants qu'ils doivent descendre bientôt sur la rivière Chaudière.

Une lettre privée reçue à Pictou, venant de Kankakee, Illinois, dit que Hector Chiniquy, le frère du fameux prêtre apostat de ce nom, vient de mourir à Kankakee, à un

âge avancé, après avoir reçu du prêtre de la paroisse les derniers sacrements que l'Eglise catholique donne à ses enfants à l'heure de la mort. Longtemps avant sa mort il était un fervent membre de l'Eglise.

Les pilotes les premiers sur la liste sont à faire leurs préparatifs pour aller à la rencontre des premiers vaisseaux océaniques.

Le premier détachement de pilotes partit, l'an dernier, par l'Intercolonial, le 27 avril.

Le premier steamer océanique le Barcelona arriva dans le port durant la nuit du 29 à midi et vint ancrer en face de la ville où il fut considérablement avarié par les glaces ; il dut reborder au chantier Gil-mour.

Le premier voilier, la barque Magnan, entra dans le port à la remorque du Lake à midi, le 3 mai.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

Le premier steamer de la maille, l'Orégon, entré en rade, le 3 mai, de même que le Montréal, de la compagnie du Richemou.

NOUVELLES MARITIMES. La goélette Jeanne Perdrix prend un chargement pour le bas du fleuve, au quel de la Commission.

Les goélettes Marie Arthémise et Delphine sont arrivées du bas du fleuve avec du bois de chauffage et ont au quel de la Pointe à Garcy.

La baie de Toronto est maintenant à l'eau clair. Le havre de Belleville est libre aussi.

Le steamer Druid du gouvernement reçoit des réparations importantes, au bassin Louise.

On reparait aussi au même endroit, le